**RESULTATS BAROMETRE 3ème TRIMESTRE 2022**

**Partie récurrente**

*1 - Tendance sur l'activité de l'entreprise*

Pour ce troisième trimestre 2022, le taux d’optimistes baisse légérement (7,7% vs 10,9%) ainsi que le taux d’indécis (54,3% vs 57,1%) alors que le taux de pessimistes augmente (32,9% vs 26,7%).

*Répartition par tranche d'âge de cette tendance*

Ce trimestre, l’ensemble des dirigeants de TPE ayant moins de 50 ans prévoient une hausse de leur CA (de 9,5% et 10,2%) tandis que les plus de 50 ans sont plus pessimistes et prévoient une baisse de leur activité (32,6% et 32,7%).

*Répartition par secteur de cette tendance*

Les secteurs « Equipement de la maison » (28,8%), « Services » (17,1%), « Santé » (12,8%), « Automobile » (10,7%), « Bâtiment » (8,2%) , « Culture et Loisirs » (7,7%), sont les seuls à prévoir une hausse d’activité pour ce troisième trimestre 2022. Les autres secteurs prévoient une baisse d’activité, les secteurs « Equipement de la maison » (57,1%), secteurs « Equipement de la personne » (54,5%), « Commerce de détail alimentaire » (44,4%), « Café, Hôtellerie, Restauration » (41,9%), « Beauté Esthétique » (40,2%), « Santé » et « Services » (34,3% et 34,0%) suivis des secteurs « Automobile » (32,1%), « Bâtiment » (24,1%) et « Transports » (21,4%).

*2 - Investissements*

Les projets d'investissements sont quasiment stables et ne concernent que 14,1% des entreprises interrogées, contre 14,9% au trimestre précédent.

Ce trimestre, les projets d’investissements les plus concernés sont les projets d’« Aménagements-Rénovation » (43,7%%) suivis par le poste « Matériel, mobilier, informatique » (42,4%) et par le poste « Autres investissements » (24,7%).

*Profil des investisseurs*

Les chefs d'entreprises qui investissent le plus ont moins de 50 ans et viennent principalement des secteurs « Santé » pour 20,8 %, « Automobile » pour 18,5 %, suivis des secteurs « Equipement de la personne » (16,7%), « Culture et loisirs» (15,4%) % et « Equipement de la maison » (15,0%). Les secteurs « Commerce de détail alimentaire » et « transports » arrivent en dernier avec respectivement (8,9%) et (7,3%).

*3 - Effectif actuel et variation d’effectif au cours des 3 derniers mois et des 3 prochains mois*

L’effectif moyen actuel est de 1,42. Pour ce troisième trimestre 2022, le secteur « Bâtiment » est celui qui recense le plus d’effectif (19,4%) suivis des secteurs « Santé » et « Commerce de détail alimentaire » qui affichent respectivement 11,9% et 9,2%. Le secteur « Culture et Loisirs » arrive en dernier avec 0,9%.

Au cours des 3 derniers mois 41,8% des entreprises interrogées ont vu leur effectif varier à la hausse (en moyenne 1,3 personne) et 58,2 % à la baisse (en moyenne 1,09 personnes).

*Prévision d'embauche dans les 3 prochains mois*

Au cours de ce troisième trimestre 2022, 6,5% des entreprises interrogées souhaitent recruter, en moyenne 1,4 personne. Les secteurs les plus concernés sont les secteurs de la « Santé » 25% et « Automobile » 13,3% de la profession, suivis des secteurs « Services » 8,1% et « Café Hôtellerie Restauration » 7,7%.

*Prévisions de Licenciement dans les 3 prochains mois*

Ce trimestre encore 3 % des entreprises envisagent au moins un licenciement comme pour le trimestre précédent (2,8%). Cela représenterait 1,25 poste supprimé. Les secteurs les plus concernés sont les secteurs « Services» (8,1%) et «Hôtel Café Restauration» (7,7%) suivis des secteurs « Bâtiment » 5,3%, « Commerce de détail alimentaire » (5,2%) et « Automobile » (3,3%) et « Santé » et « Beauté Esthétique » pour 2.1% et 1.9%.

*Préoccupations majeures dans la gestion de l'entreprise*

*Préoccupation par tranche d'âge*

Ce trimestre encore, la gestion financière est ce qui préoccupe le plus les entreprises, principalement les moins de 50 ans (64,8%), le côté commercial est la préoccupation des plus de 60 ans (26,3%) (contre 30,4% le trimestre précédent).

*4 - Relations avec les banques.*

**Rappel :** La FCGA et la Banque de France mènent une enquête trimestrielle auprès d’entreprises sur leur accès au financement bancaire; Environ 1200 TPE adhérentes ont répondu, 4000 PME et 500 ETI.

**Pour ce 3ème trimestre 2022, on peut constater une hausse progressive des taux des crédits aux entreprises.**

**Le taux moyen des découverts utilisés (catégorie qui comprend aussi sur les ouvertures de crédits permanents) progresse également au 3ème trimestre 2022 à 2,89% après 2,51% au trimestre précédent.**

**Le taux moyen des crédits de trésorerie échéancée est aussi en hausse, mais plus modérée (1,56% après 1,42% au second trimestre).**

*Demande de crédit de trésorerie*

La demande de nouveaux crédits de trésorerie se stabilise à un niveau bas (5,0%), Rappel (5,4%) au trimestre précédent.

Parmi ces entreprises 76 % ont obtenu un crédit de trésorerie à hauteur de 75% au moins du montant sollicité. Ce taux est légèrement plus faible que le trimestre précédent (79%).

*Raisons de l’absence de demande de crédit de trésorerie dans les TPE*

La cause principale de l’absence de demande de crédit est l’absence de besoin (49,3% vs 57,1%). L’autocensure (au sens de la crainte d’un refus du banquier) est marginale 1,4%.

*Demande de crédit d’investissements*

**Ce trimestre,** la demande de nouveaux crédits d’investissements est de (6,0%) soit 1 point de moins qu’au trimestre précédent (7,0%).

Parmi ces entreprises encore 90% ont obtenu un crédit d’investissements à hauteur de 75% au moins du montant sollicité. (Contre 85% au trimestre précédent).

S’agissant plus particulièrement des crédits d’équipement, le taux d’obtention baisse légèrement 91% des entreprises interrogées indiquent obtenir satisfaction en totalité ou en grande partie.

*Raisons de l’absence de demande de crédit d’investissements dans les TPE*

Comme pour le crédit de trésorerie, la cause principale de l’absence de demande de crédit d’investissements est l’absence de besoin (49,87%). L’autocensure (au sens de la crainte d’un refus du banquier) est marginale 1,25%.

**L’auto censure** : Un comportement d’autocensure désigne une situation où une entreprise ne sollicite pas de nouveau crédit bancaire car elle anticipe un refus des banques.

*Demande de nouvelles exigences en matière de garantie*

Pour ce trimestre 20,2% des TPE interrogées déclarent avoir été confrontées à de nouvelles exigences de leur banque en matière de garanties (taux identique au trimestre précédent).

*Comparatif Résultats enquête 3T2022-3T2021*

*Enquête liée à l’accès au crédit de trésorerie et d’investissement*

Au 3ème trimestre 2022 par rapport au 3ème trimestre 2021, la demande des TPE augmente d’un point pour les crédits de trésorerie 5% vs 4%, la demande concernant les crédits d’investissements diminue d’un point 6,0% vs 7,7%. La demande de nouvelles exigences augmente (20,2% en 2022 contre 16,5% en 2021).

**Partie Thématique**

**Les TPE après 2ans de COVID**

**Rappel**:

Après deux ans de crise Covid-19, et au tout début de la guerre en Ukraine, cette enquête a pour objectif de mesurer l’impact de la crise sanitaire sur l’activité des TPE.

Etude des mesures d’aides aux entreprises mises en place par l’Etat pour lutter contre les effets de la pandémie.

Ces mesures se sont déployées au cours de 5 phases principales. Durant ces périodes, des confinements plus ou moins sévères, des mesures de protection sanitaire ont été appliquées entrainant des conséquences économiques et sociales sur la vie des entreprises.

Tout au long de ces différentes vagues, des mesures économiques de soutien ont été annoncées.

***5 - Quel a été à ce jour l’impact de la crise sanitaire sur votre activité ?***

*Il faut rappeler que* ***20% des TPE interrogées ont considéré que la crise sanitaire n’a eu aucun impact sur leur activité****.*

17,62% des chefs d’entreprises constatent que la crise sanitaire a eu un impact « important à la baisse » de leur activité tandis que pour 24,42% d’entre eux l’impact à la baisse a été moyen et l’impact à la baisse a été faible pour 22,6%.

Après cette crise sanitaire, seulement 8,14% des chefs d’entreprises constatent un impact important à la hausse de leur activité tandis que pour 15,67% d’entre eux l’impact à la hausse a été moyen et l’impact à la hausse a été faible pour 11,54%.

Les secteurs les plus touchés sont « Café Hôtellerie Restauration », « Transports » et « Culture et loisirs » avec respectivement 48,1%, 44,3% et 40,0%.

Les secteurs les moins touchés sont « Equipement de la maison », « Automobile » et « Commerce de détail alimentaire » avec respectivement 53,8%, 50,0%, et 25,9%.

***5-2 - De quelles aides financières avez-vous bénéficié ?***

***Rappel des différentes aides financières :***

* Un **fonds de solidarité** a été mis en place permettant l’indemnisation des pertes de chiffres d’affaires liées aux fermetures ou « semi-fermetures » administratives et aux difficultés de certains secteurs.
* **URSSAF** : Des aides au paiement des cotisations et contributions sociales jusqu’à des exonérations, en passant par des reports de paiement et/ou des échéanciers.
* Un dispositif de **chômage partiel** a été instauré pour ne pas pénaliser les salariés,
* La **création des PGE** (prêts garantis par l’Etat) qui ont été aménagés plusieurs fois.
* **Aides aux coûts fixes** (prise en charge)
* **Autres aides** : l’aide au stock, l’aide à la reprise, les prêts directs de l’Etat, l’aide renfort…
* Des **aides régionales**, locales ou encore des aides propres à certaines branches d’activité.

**34,5% des entreprises interrogées n’ont bénéficié d’aucune aide.**

Après deux ans de COVID, 41,6% des adhérents ont bénéficié du fonds de solidarité afin de prévenir leur entreprise d’une cessation d’activité.

Concernant l’URSSAF, 35,8% des chefs d’entreprises ont pu bénéficier de mesures adaptées pour le paiement des cotisations et contributions sociales jusqu’à des exonérations, en passant par des reports de paiement et/ou des échéanciers.

Pour ne pas trop impacter leur trésorerie 34,2% ont bénéficié du prêt garanti par l’Etat (PGE).

Pour éviter les licenciements, 18,2% ont pu bénéficier du chômage partiel.

Seulement 8,9% des entreprises ont bénéficié d’aides régionales et 0,7% d’aides aux couts fixes.

***5-3 – Considérez-vous que ces aides ont été adaptées à votre situation ?***

47,9% des chefs d’entreprise interrogés considèrent ces aides adaptées à la situation. Ils viennent principalement des secteurs « Equipement de la personne » pour 84,0%, « Café Hôtel Restaurant » pour 75,4 %, suivis des secteurs « Beauté esthétique » (70,0%), « Culture et loisirs » (63,6%) % et « Transports » (55,0%) et « Services » (50,0%). Les secteurs « Automobile » et « Commerce de détail alimentaire » arrivent en dernier avec respectivement (26,9 %) et (20,8%).

**31,2% répondent ne pas être concernés.**

***5-4 – Suite à la crise sanitaire, quelles difficultés rencontrez-vous aujourd’hui ?***

La crise sanitaire a eu un retentissement de grande ampleur dans tous les domaines de l'économie dès début 2020. La mise à l'arrêt de pans entiers de l'activité suivie d'épisodes de reprise a affecté les marchés, l'emploi et le monde du travail. Plus de la moitié des chefs d’entreprise interrogés ont du mal à relancer leur activité (52,7%).Prés de 40% d’entre eux ont des difficultés de trésorerie. Seulement 16,7% rencontrent des problèmes de gestion de personnel et 7,4% d’endettement.

**En conclusion :**

Comme constaté, le soutien de l’Etat à l’économie par des aides de différentes natures a joué à plein et notamment pour les petites entreprises.

Tous les autres secteurs améliorent leurs résultats courants moyens avec ou sans les aides. L’année 2022 s’est ouverte sur de fortes perturbations internationales qui ont des répercussions locales. En France, la fin annoncée du « quoi qu’il en coûte » inquiète une économie sous perfusion. (Source : FCGA : Cahier chiffres et commentaires N° 23)